

BON DE COMMANDE PRODUITS FORESTIERS 2022

À retourner à la Mairie pour le 11 AVRIL 2022

NOM & Prénom :

Adresse : n°, rue RANSPACH

N° téléphone (indispensable) :

Adresse mail :

PERMIS de RAMASSAGE DE MENUS PRODUITS FORESTIERS

Ce permis permet la circulation du véhicule en forêt, lors du ramassage et du façonnage.

Il est à renouveler pour les lots des années antérieures à terminer.

TARIF : **20,00 €**/permis valable 1 an à partir de la date d'établissement.

N° immatriculation 1er véhicule : (*)

N° immatriculation 2e véhicule : (*)

(*) renseignements à fournir obligatoirement.

FAÇONNAGE INDIVIDUEL FORET COMMUNALE GEREE PAR L'ONF

<input type="checkbox"/> PETIT BOIS	Nbre stères : GRATUIT	} maximum non cumulable
<input type="checkbox"/> GROS BOIS	Nbre stères : 5,00 €/st. dès le 1 ^{er} maximum 16 stères	
<input type="checkbox"/> TERMINE le lot attribué en 2021 (permis de ramassage à renouveler)	maximum 16 stères	

FAÇONNAGE INDIVIDUEL SUR PATURAGE (non certain, seulement si parcelles à nettoyer)

<input type="checkbox"/> PETIT BOIS	Nbre stères : GRATUIT	} maximum non cumulable
<input type="checkbox"/> GROS BOIS (à partir de 15 cm Ø)	Nbre stères : 5,00 €/ st. dès le 1 ^{er} maximum 16 stères	
<input type="checkbox"/> TERMINE le lot attribué en 2021 (permis de ramassage à renouveler)		

Les lots non terminés doivent obligatoirement faire l'objet d'une nouvelle demande.

Le façonnage individuel en forêt communale et le façonnage sur pâturage ne peuvent pas être cumulés.

BOIS D'AFFOUAGE à 190,00 € (Prix départ forêt)

Nombre de CORDE(S) (= 4 stères) **2022** **Prévision 2023**

B.I.L. (Bois d'industrie en long)

volume souhaité :m3 façonné sur place enlevé **Prévision 2023**

Prix du marché (variable) actuellement env. **36 €/m3** + TVA 10%

Aucune réclamation ne sera admise quant à la qualité et la quantité, 15 jours à partir de la date d'attribution (réception de l'avis de payer).

A RANSPACH, le

(Signature obligatoire) :